

# Avis public de révision de la liste électorale

Municipalité de Rosemère      Date du scrutin : 21 avril 2024

Par cet avis public, Me Alexandre Bélisle-Desjardins, président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. La liste électorale a été déposée au bureau de la municipalité le 22 mars 2024. Elle fait maintenant l'objet d'une révision.
2. Pour voter, vous devez être inscrite ou inscrit sur cette liste.
3. Vous avez le droit d'être inscrite ou inscrit sur la liste électorale si :
  - Le jour du scrutin, vous aurez 18 ans accomplis
  - Le 8 mars 2024 :
    - vous aviez la citoyenneté canadienne
    - vous n'aviez pas perdu votre droit de vote à cause d'une tutelle
    - vous n'aviez pas été déclaré(e) coupable d'une manœuvre électorale au cours des cinq dernières années
  - De plus, vous deviez, le 8 mars 2024, remplir **l'une** des deux conditions suivantes :
    - Avoir votre domicile sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec;
    - Depuis au moins 12 mois, être propriétaire d'un immeuble ou occuper un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité

NOTE : Si votre domicile n'est pas dans la municipalité et que vous souhaitez exercer votre droit de vote, vous devrez transmettre une demande d'inscription ou une procuration, selon le cas, au président d'élection.
4. Vous pourrez consulter la liste électorale et, si vous êtes une électrice ou un électeur domicilié dans la municipalité, présenter une demande d'inscription, de radiation ou de correction devant la commission de révision à l'endroit, aux jours et aux heures indiqués ci-dessous.

Adresse : Hôtel de Ville, 100, rue Charbonneau, Rosemère, Québec J7A 3W1

Jours et heures :

Mardi 2 avril de 10h à 13h et 14h30 à 17h30

Jeudi 4 avril de 14h30 à 17h30 et 19h à 22h

Samedi 6 avril de 10h à 13h
5. Toute personne qui souhaite demander l'inscription d'une personne domiciliée sur le territoire de la municipalité doit indiquer l'adresse précédente du domicile de cette personne et présenter deux documents : un qui indique le nom et la date de naissance de la personne et l'autre, son nom et l'adresse de son domicile.
6. Vous pouvez joindre le président d'élection (ou joindre son adjointe, le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

## Président d'élection

Adresse 100, rue Charbonneau, Rosemère, Québec, J7A 3W1

Téléphone 450 621-3500 poste 1287

## Adjointe et secrétaire d'élection

Adresse 100, rue Charbonneau, Rosemère, Québec, J7A 3W1

Téléphone 450 621-3500 poste 1289

## Signature

Donné à Rosemère le 28 mars 2024



Me Alexandre Bélisle-Desjardins, Président d'élection